

DEP FORMATION SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

Code formation : 5325

Diplôme : DEP

Établissements délivrant cette formation :

CFP Le Granit (Lac Mégantic, proche de la frontière USA)

CFP Pavillon de l'Avenir (Rivière du Loup)

CFP Baie-James (Chibougamau)

CFP des Métiers de la Santé (Montréal)

CFP de l'Envolée (Montmagny)

CFP de Lévis

CFP Vision 20 20 (Victoriaville)

CFP de Portneuf (Saint-Raymond)

CFP Le Tremplin (Thetford Mines)

Type de formation :

En groupe

Test de Français demandé (niveau C1 exigé)

Important : les formations liées au domaine de la santé exigent préalablement à l'admission une visite médicale. Seuls les médecins désignés approuvés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada peuvent procéder à cet examen.

Source : <http://www.cic.gc.ca/pp-md/liste-md.aspx>

Date(s) de début de formation :

Août (tous les CFP, sauf Chibougamau)

Janvier : Lévis

Mars : Victoriaville

Septembre : Chibougamau, Montréal et Rivière du Loup

Mai, août, septembre : Montréal

DURÉE ET COÛTS

Durée de la formation : 1800 heures

Coût total de la formation :

Frais de scolarité : 41 298 \$ environ (selon le CFP), montant révisable chaque année par le centre de formation (**Aucun coût de scolarité pour les Français en raison de l'entente France-Québec**)

Frais liés au matériel : 425 \$ environ

EMPLOI À L'ISSUE DE LA FORMATION

Capacité de placement à l'issue de la formation : 100 % Les perspectives d'emploi sont excellentes

Salaire moyen annuel : 47 000 \$

OBJECTIF DU PROGRAMME

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour différencier les concepts de santé et de maladie; acquérir les connaissances et la souplesse qui permettent de comprendre et d'appliquer les techniques enseignées, établir une relation d'aide efficace avec les personnes ayant des besoins en santé, participer à la vie d'équipe comme le veut l'organisation moderne des soins médicaux, communiquer efficacement avec les personnes ayant des besoins en santé et leur famille, avec ses supérieures et supérieurs et avec les autres membres de l'équipe de soins.

EXAMEN OIIAQ OBLIGATOIRE (Ordre des Infirmières et Infirmiers auxiliaires du Québec).

La réussite de l'examen professionnel est la dernière étape conduisant à la délivrance du permis d'exercice de la profession. Les personnes qui termineront la formation Santé, Assistance et *Soins Infirmiers* ainsi que celles à qui une équivalence de diplôme ou de formation aura été reconnue, après le 18 novembre 2015, sont soumises à l'obligation de réussir l'examen.

La préparation à l'examen débute en cours de formation et se poursuit après la réussite du programme d'études. L'examen évalue les connaissances théoriques et pratiques, le comportement et le jugement professionnel attendus au seuil d'entrée à la profession. La personne devra démontrer qu'elle peut exercer la profession de manière sécuritaire, compétente et conforme à l'éthique.

Source : <http://www.inforoutefpt.org/progSecDet.aspx?prog=5325&sanction=5>
(<http://www.inforoutefpt.org/progSecDet.aspx?prog=5325&sanction=5>)

SERVICES COMPLÉMENTAIRES OFFERTS

Billet d'avion Montréal -> Chibougamau offert par le CFP Baie-James